Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213500895-20260408-20260268-DE

Département
ILLE-ET-VILAINE
Commune
LA COUYERE

N° 2026028

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille vingt-six, le 08 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Couyère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil à l'étage, sous la Présidence de Madame Jacqueline SOLLIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/04/2026

Présents : Mme SOLLIER Jacqueline, M. LUCAS Antoine, M. LUNEL Arsène, Mme ALIX Céline, Mme ROUAZE Tamara, Mme DAMON Solenne, M. HALLET Jérôme, M. FILÂTRE Alain, Mme COGNERAS Aurélie, Mme LEMOINE Julie
Absent excusé : M. HEUDIARD Bruno

Secrétaire : M. HALLET Jérôme

DEMANDE DU COMMERCE « LA GRANDE OURSE » :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que M. Nicolas FRANCLET, locataire du commerce « La Grande Ourse » a fait une demande afin d'installer des tables à côté de l'église, en face du bar, sur une emprise sécurisée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette requête, sous condition de respecter la tranquillité des riverains, notamment en terme de bruit, jusqu'à 22h, sauf dérogation spécifique.

Le Maire,
Jacqueline SOLLIER